

## Conseil d'UFR Lettres et Philosophie

19 novembre 2020, 10 heures

(en visioconférence)

*Présents* : Samir Bajric, Séverine Blot (IATOSS), Gilles Bousquet, Virginie Brinker, Guillaume Coqui, Richard Crescenzo, Brigitte Denker-Bercoff, Corinne François-Denève (procuration à M.-A. Fougère), Youssef El Hanbali (IATOSS), Marie-Ange Fougère, Henri Garric, Éric Heilmann, Jean-Baptiste Goussard, Sylvie Laigneau-Fontaine, Maud Lauferon (IATOSS), Tristan Lefort (usager), Anne Montmayeur (IATOSS), Jérôme Martin, Estelle Oudot, Philippe Vigneron (IATOSS).

*Invité* : Jean-Luc Martine (directeur du département de Lettres).

*Excusés* : Claire Despierres, Michel Erman.

### 1. Approbation des comptes rendus des conseils d'UFR du 16 juillet 2020 et du 1<sup>er</sup> octobre

Les deux comptes rendus sont approuvés.

### 2. Point sur la situation des enseignements à distance

Depuis le dernier conseil d'UFR, on a basculé progressivement vers l'enseignement à distance. Ont été maintenus en présentiel presque intégral les deux Masters d'Infocom et le Master 2 Métiers du livre – enseignements sur des logiciels achetés par l'UFR et qu'on ne peut utiliser à distance. Dans un premier temps on avait réussi à garder en présentiel le DAEU et le DU Passerelle, puis cela n'a plus été possible ; finalement a été obtenue une dérogation pour le DU Passerelle et on va en demander une pour le DAEU.

Gilles Bousquet regrette, au vu de ce qui s'est passé dans d'autres UFR, de n'avoir pas demandé une dérogation pour des cours « techniques » de licence Infocom et Lettres pour lesquels une dizaine d'étudiants sont mal équipés : il souhaiterait que les étudiants mal équipés puissent venir en salle informatique. H. Garric regrette qu'on ne l'ait pas demandé plus tôt car la dérogation aurait été aisément accordée, alors que maintenant tous les avis sont rendus.

H. Garric rappelle ensuite que tous les examens, contrôles continus en l'occurrence, peuvent actuellement avoir lieu en présence. En revanche, en janvier, il ne sera pas possible de faire tous les examens en présence dans le respect des règles sanitaires. Virginie Brinker demande confirmation que les contrôles continus peuvent avoir lieu en présence en dehors de la période d'examen ; Henri Garric lui répond qu'elle peut le faire, mais doit s'entretenir avec Renaud Aubert pour vérifier si le planning des salles le permet.

Henri Garric rappelle en outre que les étudiant·e·s ayant des problèmes de matériel peuvent venir suivre les cours dans des salles dédiées. Une campagne de prêt de matériel et de clés 4G a été lancée la semaine dernière – ce prêt fonctionne comme un prêt en bibliothèque. Les étudiant·e·s ont été informé·e·s par plusieurs mail d'Henri Garric et de Maud Lauferon. Virginie Brinker demande si les étudiant·e·s du DAEU concerné·e·s peuvent encore faire la demande. Guillaume

Coqui demande si les enseignant·e·s peuvent être en copie des mails envoyés aux étudiant·e·s sur le prêt de matériel et autres mesures d'aide.

Le protocole pour les examens de janvier est très strict. Le scénario de deux épreuves par année a été validé par la CFVU pour les licences ; pour les masters cela passera à la prochaine CFVU. Virginie Brinker demande à Philippe Vigneron comment, pour le Master MEEF, cela se passe avec l'INSPE ; pour le bâtiment Droit-Lettres, la contrainte est de deux examens en présence par année, mais peut-être qu'à l'INSPE ils ont plus de latitude.

Une réunion exceptionnelle des directeurs et directrices de composante a eu lieu le 18 novembre : aucun changement prévu pour la fin du semestre ; en janvier, après les examens, on fera la rentrée dans les mêmes conditions qu'avant les vacances de la Toussaint : jauge de 50 % et enseignement hybride, effectifs complets pour les petits groupes. Maud demande que, pour préparer la réunion sur les emplois du temps, on puisse prévoir les cours concernés et éventuellement allonger les périodes de disponibilité de chaque enseignant pour que le dispositif puisse être mis en place. Brigitte Bercoff demande si l'on peut prévoir des salles de travail pour étudiant·e·s désireux·euses de rester dans le bâtiment, mais ce n'est pas possible car il n'y aura pas assez de salles disponibles.

Brigitte Bercoff, demande par ailleurs que la question de la pédagogie inversée soit remise à l'ordre du jour car elle réglerait certaines difficultés liées à l'enseignement hybride : Henri Garric répond que c'est impossible non seulement à l'échelle de l'UFR, mais même à celle du département car la pédagogie inversée ne convient pas forcément à tous les cours. Guillaume Coqui émet lui aussi des réserves, d'autant que la pédagogie inversée relève de la liberté pédagogique de chaque enseignant·e ; Gilles Bousquet rappelle, lui, que la pédagogie inversée demande plus de travail aux étudiant·e·s. Henri Garric insiste sur le fait que le passage à la pédagogie inversée ne va pas se faire aisément et va demander, en particulier pour la licence, un gros investissement des enseignant·e·s ; le résultat serait sans doute que les enseignant·e·s enseigneraient une semaine sur deux et que les étudiant·e·s auraient donc deux fois moins de travail. Virginie Brinker rappelle qu'il n'est pas question d'imposer la pédagogie inversée, mais qu'il faut continuer à en débattre pour progresser sur ce terrain car la pédagogie inversée est le meilleur moyen d'apprendre. Le problème, selon Henri Garric, c'est que ce genre de débats ne fait pas forcément avancer les choses car une force d'inertie ralentit la marche des changements. Guillaume Coqui estime que, en fonction des années et des enseignant·e·s, les pratiques sont diverses et cette diversité est plutôt reposante pour les étudiant·e·s.

En tout cas, pour l'instant, on ne continue pas à distance à la rentrée de janvier : les résultats sanitaires sont très bons – on est en-dessous de la moyenne nationale et de la moyenne de Côte d'Or à l'université ; les étudiant·e·s ont respecté les gestes barrières, en tout cas dans les classes : aucune contamination n'a été observée à l'intérieur des cours. On ne met donc pas en danger les étudiant·e·s, contrairement à ce qu'on a pu entendre ici et là.

La présidence a reporté *sine die* les élections donc on reste sur la configuration actuelle du conseil d'UFR, c'est-à-dire cinq enseignants de rang A du fait du départ à la retraite de Jean-Claude Gens. On pourrait, en attendant les élections, éventuellement inviter un nouveau rang A, Stéphanie Genand ou Jean-Philippe Pierron, propose Henri Garric.

Richard Crescenzo demande si pour le second semestre des dispositions spéciales ont été envisagées pour les L1 car il·elle·s ont été pénalisé·e·s pendant leur année de Terminale et ont connu un premier semestre malmené. Henri Garric rappelle que les L2 aussi ont été pénalisé·e·s. Il faudrait donc réfléchir à des scénarios de tout en présentiel pour les L1 et les L2, mais cela ne serait pas évident pour trouver des salles suffisamment grandes du fait de la jauge à 50 % des salles. Le fait que toutes les années soient traitées de la même manière permet de maintenir quelques cours en présence dans chaque niveau.

Samir Bajric repose la question déjà évoquée au précédent conseil des listes de diffusion par année en FLE et en SDL : sont mélangées enseignement en présence et enseignement à distance ; c'est un problème de code, rappelle Anne Montmayer, sur lequel la scolarité centrale a été alertée. Mais Philippe Vigneron informe que la modification est impossible à faire pendant l'année et ne pourra être faite que l'année prochaine. Brigitte Bercoff rappelle que si l'enseignant·e passe par Moodle et par Plubel pour envoyer des messages aux étudiant·e·s de l'EAD, seul·e·s ces derniers recevront ces mails ; même chose si l'on passe par Teams, note Gilles Bousquet. Brigitte Bercoff annonce qu'elle va faire un courrier pour rappeler aux enseignant·e·s la nécessité de passer par Plubel.

### 3. Vote sur les conventions

. publication chez Droz de Sylvie Laigneau-Fontaine, *Le Théâtre néo-latin en France au XVI<sup>e</sup> siècle.*

*Études et anthologie* : 1000 €.

. adhésion de CIMEOS à la SFSIC pour 2021: 673 €

. convention avec l'Association pour l'Accueil et la Formation des Étudiants Etrangers (qui nous est rattaché depuis deux ans pour les DU) : 50 € seront versés à l'UFR par étudiant inscrit au DU FLE, ce qui une somme totale de 10 000 €.

. contrat de la société de portage qui paye le salaire de Pascale Schaefer intervenante au DU Passerelle : un peu plus de 9000 € TTC, payés sur les fonds du DU Passerelle.

L'ensemble est adopté à l'unanimité.

### 4. Vote de nouveaux tarifs

L'inscription à l'agrégation de lettres passe de 96 à 300 €, avec une inscription supplémentaire à 96 € pour une double inscription (à l'internet et à l'externe). Le nombre d'inscriptions a explosé et cette augmentation le réduirait forcément.

La modification de tarifs est adoptée à l'unanimité, avec une abstention.

### 5. Points divers

. Brigitte Bercoff interroge Henri Garric et Youssef El Hanbali sur les dépenses à engager à l'EAD. La date limite des dépenses est le 3 décembre : tout ce qui n'aura pas été dépensé à cette date retombera dans le fonds de réserve de l'université, l'UFR n'ayant pas de fonds de réserve. Les seules contraintes sont d'une part la définition des dépenses d'investissement et des dépenses de fonctionnement, qu'on ne peut modifier, d'autre part l'impossibilité pour une activité pédagogique de financer une activité de recherche – les laboratoires ont un budget propre. Brigitte Bercoff souhaiterait une enveloppe par enseignant·e pour financer les déplacements dans des bibliothèques ou autres, mais Henri Garric et Youssef El Hanbali estiment que cela n'est possible et demanderait un travail important de vérification ; de toute façon toute demande peut être adressée au directeur de composante qui les examine.

Brigitte Bercoff demande quelles dépenses peuvent être faites d'ici le 3 décembre : il peut s'agir de dépenses de matériel, de licence, voire d'un babyfoot qui tient à cœur à Henri Garric. Jérôme Martin alerte sur les délais de livraison qui sont très longs en ce moment (un mois de retard, voire deux) : il faut que le matériel soit livré avant le 18 décembre. Youssef El Hanbali donne le chiffre des crédits encore disponibles : un peu plus de 60 000 € dont 15 000 € en investissement (tout ce qui excède 800 € relève de l'investissement, pas du fonctionnement).

. Éric Heilmann pose la question des conventions de stage, des mesures sanitaires et du télétravail. Il soulève aussi la question des financements par le SEFCA : Youssef EL Hanbali a obtenu que les reliquats à reverser, qui jusque-là arrivaient en septembre, arriveront désormais à janvier.

- . Éric Heilmann demande où en est l'achat de la visio mobile par CPTC : commandée fin septembre, elle n'a toujours pas été livrée.
- . Virginie Brinker évoque le financement des frais d'envois des recueils de *La Nuit de l'écriture* aux participants.
- . Henri Garric informe que Séverine Blot va être en congé maladie une quinzaine de jours à partir du 1<sup>er</sup> décembre. Il faut donc valider les fiches de service rapidement.

*Le conseil est clos à 12h20.*